

Décision

Générale

colonial

Décision n° 649 du 22 mai 1953 :

n° 649

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 mai 1953

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six (6) mois, pour en jouir à Paris, est accordé à M. Pouillart (Jean), inspecteur de la Préfecture de Police de Paris, en service détaché à la Côte Française des Somalis, qui aura accompli, le 11 juin prochain, un séjour de deux ans dans le Territoire. M. Pouillart, qui appartient au groupe III, voyagera par voie aérienne.